

REPARTITION DES ACTIONS / VOIRIE	CŒUR LAURAGAIS	COMMUNE
Qui est propriétaire des voies ?		X
Qui intervient en cas de dégâts d'orage ?	X (conservation)	X (circulation)
Qui a le droit de faire des travaux sur la voirie communale ?	X	Sauf cas particuliers
Qui doit gérer les demandes d'alignement ?		X propriétaire
Normalement, qui définit les priorités de travaux à faire ?	X	assistance
Normalement, qui définit techniquement les travaux à faire ?	X	assistance
Qui gère le classement ou déclassement d'une voie ?	assistance	X
Qui s'occupe de la rétrocession de voies privées à la commune ?	assistance	X
Qui met à jour le recensement de la voirie communale ?	X	X
Qui met en demeure un administré ayant dégradé la voirie ?	assistance	X
Qui est responsable si une voie dégradée cause un dommage ?	X (conservation)	X (circulation)
Qui gère le curage des fossés et des buses sous la route ?	X	
Qui alerte les riverains si leurs passages busés sont bouchés ?	assistance	X
Qui rédige les arrêtés donnant permission de voirie ?	assistance	X